

Le projet Erscia vise à créer une zone d'activités industrielles dans la commune de SARDY-LES-EPIRY, à l'entrée du Parc Naturel du Morvan, sur l'emplacement d'un bois de feuillus de 110 ha. Cette zone industrielle serait destinée à accueillir sur 61 ha l'entreprise ERSCIA France, filiale du groupe belge

IBV, regroupant une plateforme de sciage de résineux, une centrale de cogénération de biomasse et une production de pellets (granulés) destinés à produire de l'électricité en Belgique.

- ▶ On nous présente ce futur projet comme un « pôle d'économie verte » alors que l'on prévoit de **défricher plus de 110 ha de forêt abritant des espèces protégées** et que les mesures compensatoires ne dépassent pas l'effet d'annonce,
- ▶ On nous promet la création de « 120 emplois directs et plus de 250 emplois indirects » alors qu'une installation de cette importance risque d'impacter fortement les autres scieries bourguignonnes et **menacer directement l'équilibre économique** du secteur,
- ▶ On nous parle d'une « centrale thermique utilisant la biomasse » alors que celle-ci a toutes les caractéristiques d'un **incinérateur surdimensionné**,
- ▶ On nous présente un « projet ambitieux de plus 150 millions d'euros » mais celui-ci sera largement financé par des fonds européens et les collectivités locales,

ERSCIA,

USINE À BOIS OU USINE À GAZ ?

Un projet surdimensionné, une menace pour la ressource forestière

Tous les professionnels du secteur prévoient une pénurie de bois résineux dès 2020, ce projet induit une menace de **surexploitation de la forêt** morvandelle déjà fragilisée par de trop nombreuses mauvaises pratiques forestières : coupes à blanc, dégradation des paysages, diminution des feuillus...

On dit le secteur géographique en pleine désindustrialisation, pourquoi s'installer en pleine forêt ? Pourquoi ne pas utiliser une des (nombreuses ?) friches industrielles ?

Les emplois gagnés d'un côté seront perdus de l'autre

L'équilibre économique de ce secteur va être sérieusement impacté par une installation de cette importance : les autres scieries bourguignonnes ne risquent-elles pas de **perdre des emplois** ? Quel **impact sur l'éco-tourisme** défendu depuis des années par Le Conseil Général, le Conseil Régional et le Parc Naturel du Morvan ? Les emplois liés ne seront-ils pas à leur tour menacés ? Quelle réalité en matière de créations d'emplois quand l'autre méga-scierie en activité dans le secteur de la Roche-en-Brénil (21) Fruytier, a des difficultés à embaucher (sur les 80 emplois annoncés seulement la moitié a été effectivement créée) ?

Des mesures compensatoires insuffisantes, une menace pour la biodiversité

Quel est ou sera le **bilan carbone et l'empreinte écologique** d'un projet qui prévoit de défricher plus de 110 ha de forêt ? L'inventaire des **espèces végétales et animales** est incomplet. Des engagements de reboisement ont été pris verbalement. Quelles seront les conditions de reboisement ? Quels moyens sont avancés ?

Un projet nébuleux vorace en fonds publics :

L'entreprise IBV, déjà implantée en Belgique a vu un autre de ses projet le long de la Meuse refusé. L'entreprise présente **des investisseurs du Luxembourg, paradis fiscal** bien connu. **Le volet financier du projet est passé sous silence**. Or 75 % des fonds viendraient d'aides européennes et de fonds publics (Communauté de communes, CG58, Conseil Régional, Etat) : EELV 58 exige la transparence. Sans transparence, l'aide publique n'est pas envisageable !

Ecologie et économie doivent aller de pair pour accompagner la filière bois de manière durable, en préservant le capital de nos forêts, en soutenant des installations crédibles et pérennes.

Au conseil régional, les élus Europe Ecologie-Les Verts ont soutenu le projet BIOSYLVA à Cosne/Loire – production de granulés de bois. Ce projet est l'exemple d'un programme raisonné. La localisation est judicieuse. Les mesures proposées sont cohérentes et l'analyse complète des impacts réels et potentiels respectent la réglementation en vigueur de l'urbanisme et de l'environnement. Il a permis de créer 35 emplois.

En l'état actuel le projet d'ERSCIA n'est pas un projet de développement durable ; s'il voyait le jour, il serait **prédateur de la ressource pour l'ensemble de la filière bois bourguignonne et destructeur d'emplois** dans des sites déjà subventionnés par des fonds publics.

EELV58 DEMANDE AUX ÉLUS LOCAUX ET AU PORTEUR DE PROJET DE REVOIR LEUR COPIE !

/// EELV58@BBOX.FR /// EELV.FR ///